

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LIQUIDATION
ET DE REGULARISATION

Service compétent où doit être adressée la déclaration :

Nom et adresse de l'établissement :

SIE	
Code service	
RIB	
N° d'identification de l'établissement principal (SIRET)	
Adresse de l'établissement principal	

N° FRP - Clé	
Date limite de paiement	

PAIEMENT OU EXCEDENT

29

CVAE DUE

(Ligne 27 - ligne 28)

OU

30

EXCEDENT DE VERSEMENT

(Ligne 28 - ligne 27)

Remboursement d'excédent de versement demandé :

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date : Signature :
Téléphone :
Adresse électronique :

Somme :

Date :

Cachet du service

N° d'opération :

CADRE RESERVE A LA CORRESPONDANCE

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts des entreprises.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

DONNEES DE CHIFFRE D'AFFAIRES

MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES

01	Montant du CA de la période de référence :	A1 <input type="text"/>
02	Montant du CA réel si la période de référence est différente de 12 mois :	A2 <input type="text"/>
03	Montant du CA de référence du groupe :	A3 <input type="text"/>

CALCUL DU POURCENTAGE DE LA VALEUR AJOUTEE CORRESPONDANTE

Le pourcentage à calculer et à porter dans la case B varie selon le montant du chiffre d'affaires, mentionné au cadre A1 ou A3 conformément au barème suivant :

Si le montant de votre CA est :	Alors, le taux à porter cadre B sera calculé comme suit :
< 500 000 €	0
500 000 € ≤ CA ≤ 3 000 000 €	$\frac{[0,5 \times (CA - 500\,000)]}{2\,500\,000}$
3 000 000 € < CA ≤ 10 000 000 €	$\frac{[0,9 \times (CA - 3\,000\,000)]}{7\,000\,000} + 0,5$
10 000 000 € < CA ≤ 50 000 000 €	$\frac{[0,1 \times (CA - 10\,000\,000)]}{40\,000\,000} + 1,4$
Supérieur à 50 000 000 €	1,50

04	(*) Taux exprimé en pourcentage et arrondi au centième le plus proche	B <input type="text"/>	% (*)
----	---	------------------------	-------

DONNEES DE VALEUR AJOUTEE

VALEUR AJOUTEE PRODUITE

05	C <input type="text"/>
----	------------------------

Le montant à porter dans ce cadre figure sur les imprimés 2059-E (ligne OG), 2033-E (ligne 137), 2035-E (ligne EX) et 2072-E (ligne T03) intitulés "Calcul de la valeur ajoutée".

LIMITATION DE LA VALEUR AJOUTEE

Pour certaines entreprises notamment à caractère financier (Cf. notice), cochez la case ci-contre et ne remplissez pas la case D.

D0	<input type="checkbox"/>
----	--------------------------

06	D <input type="text"/>
----	------------------------

- ♦ Si CA ≤ 7 600 000 €, le montant à porter dans le cadre D correspond à 80% du chiffre d'affaires porté au cadre A1 ou A2
- ♦ Si CA > 7 600 000 €, le montant à porter dans le cadre D correspond à 85% du chiffre d'affaires porté au cadre A1 ou A2

MONTANT DE LA CVAE BRUTE

Le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée à porter dans la case E est obtenue par le calcul suivant :

- ♦ Si C ≤ D, alors le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée est égal à C multiplié par B
- ♦ Si C > D, alors le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée est égal à D multiplié par B

Si vous avez coché la case D0 ci-dessus, le montant de la cotisation sur la valeur ajoutée est égal à C multiplié par B

07	E <input type="text"/>
----	------------------------

CALCUL DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE

CALCUL DE LA COTISATION AVANT REDUCTION

MONTANT DU CA (cadre A1)	CADRE E	MONTANT A REPORTER CADRE F
CA < 2 000 000 €	E ≤ 1000 €	0 €
	E > 1000 €	(E - 1000 €)
CA ≥ 2 000 000 €	TOUT MONTANT	E

08 Cotisation avant réduction **F**

MINORATION

09 Exonérations **G**

10 Réduction supplémentaire **H**

CVAE

11 CVAE due (F - G - H) ou cotisation minimum (Cf. notice) **I1**

12 Acomptes de CVAE versés **I2**

13 Solde de CVAE à payer (I1 - I2) **I3**

14 Excédent de CVAE constaté (I2 - I1) **I4**

TAXE ADDITIONNELLE

Si vous êtes exonéré du paiement de la taxe additionnelle (Cf. notice), cochez la case ci-contre : **J0**

15 Taxe additionnelle due (I1 x 6,823 %) **J1**

16 Acomptes de taxe additionnelle versés **J2**

17 Solde de taxe additionnelle à payer (J1 - J2) **J3**

18 Excédent de taxe additionnelle constaté (J2 - J1) **J4**

CADRE RESERVE

19 **K0** **K**

FRAIS DE GESTION

20 Frais de gestion dus (1 % de I1 + J1) **L1**

21 Acomptes de frais de gestion versés **L2**

22 Solde des frais de gestion à payer (L1 - L2) **L3**

23 Excédent de frais de gestion constaté (L2 - L1) **L4**

RECAPITULATIF

24 Total des acomptes versés (I2 + J2 + L2) **M**

25 Total avant imputation du dégrèvement transitoire (I3 + J3 + L3) **N**

26 Montant du dégrèvement transitoire à imputer **O**

27 TOTAL DÛ (N - O) **P**

28 TOTAL DES EXCEDENTS (I4 + J4 + L4) **Q**